

PROCÈS VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE VALS EN FORME - Samedi 29 juin 2021

Après avoir adressé la bienvenue à toutes et tous et remercié par sa présence Madame Ferry représentant Monsieur Le Maire de Vals près Le Puy retenu par d'autres obligations, le Président Paul Bargeon précise que le soutien de la Municipalité est capital pour l'Association avec notamment la mise à disposition gratuite des salles du Préau.

En fin d'année 2020, à cause du contexte pandémique, l'Assemblée Générale de Vals en Forme a été organisée sous la forme d'une consultation par messagerie ; ce qui a permis à 140 adhérents d'approuver les rapports présentés.

Aujourd'hui, 29 juin 2021, le présentiel est enfin de retour et même si certaines contraintes sanitaires sont encore en vigueur, le Président constate que la volonté de participer à cette 35ème assemblée générale est toujours présente ; il en est ravi et remercie l'assemblée. Il rappelle à notre souvenir les adhérents disparus : M. N. Rousset, P. et J. Mansard ; J.C. Dufale.

Après une reprise encourageante le 31 août 2020, la fin d'année et le début 2021 ont été marqués par les vicissitudes liées à la deuxième et troisième vague de la covid-19. Les contraintes et les perturbations conséquentes ont durablement affecté nos activités.

Evolution des adhérents :

La première s'est traduite par une baisse importante des effectifs ; de 393 adhérents en 2019/2020 à 358 en 2020/2021 avec seulement 4 nouvelles adhésions, soit une régression de 31 personnes.

Avec 35 dames qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, c'est essentiellement le public féminin qui est concerné alors que le public masculin reste stable avec 68 adhérents dont deux départs et deux arrivées.

Enfin au niveau des activités, la gymnastique marque un recul de 28 pratiquants et la randonnée 7.

Bilan des activités :

- Gymnastique et marche

Dès la fin octobre, les mesures gouvernementales ont interdit la pratique de la gymnastique dans les établissements sportif couverts et les cours ont été interrompus. Cette interdiction a été renouvelée à chaque étape fixée par le premier ministre. Ce n'est que le 27 avril, que l'autorisation de reprendre des activités sportives dans les établissements sportifs de plein air a été donnée. Dès lors, avec la bienveillance de la Mairie de Vals, les cours en extérieur sur le stade Bernard Faure ont pu reprendre. Le 9 juin enfin, l'ouverture des gymnases est annoncée ; mais cette fois ce sont les effets collatéraux du covid qui nous interdisent l'accès au gymnase pour cause d'élection.

La saison se terminera donc en fin de semaine sur la pelouse du terrain de foot.

Il en est de même pour la randonnée, fin octobre toutes activités ont cessé. A la demande de Jean Charroin qui s'inquiétait du sort de certains randonneurs, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des marcheurs pour savoir s'ils souhaitaient que l'association organise et encadre des randonnées à 6, conformes à la réglementation en vigueur. 27 réponses positives sont parvenues ; c'est alors que des randonnées sur inscriptions ont été mises en place. Cette opération a permis à une vingtaine de personnes de randonner régulièrement tous les jeudis. Lorsque l'autorisation des regroupements à 10 a été donnée, la jauge d'inscription a été augmentée en conséquence et enfin pour les trois dernières semaines de juin, nous sommes passés à 25. Mais l'été arrive et avec les limitations qui disparaissent, les randos sur inscription prennent également fin. Pour connaître la destination des randonnées de cet été, il faut consulter le site de Vals en Forme.

- Autres activités :

Devant l'incertitude que générerait la succession des vagues de la Pandémie nous avons renoncé au séjour à Madère et à la traditionnelle semaine de randonnée dans le Parc des Volcans et demandé dans le cadre de l'ordonnance gouvernementale du 13 mars 2020, le remboursement des avoirs attribués.

Malgré le fort impact de la crise sanitaire sur les agences ; celles-ci ont fait preuve d'une intégrité notoire en acceptant d'anticiper de plusieurs mois le remboursement des 20.000 euros d'arrhes versés en 2019.

-Les conséquences de la pandémie :

Comme la saison précédente, afin de maintenir le salaire complet de Murielle, nous avons eu recours aux dispositifs d'accompagnement financier d'activité partielle couvrant les mois d'interruption.

Le montant perçu par l'association sera restitué aux adhérents qui pratiquent la gymnastique, sous forme d'avoir à déduire des cotisations 2021/2022.

Rapport Financier présenté par René CHARBONNIER:

Achats : 102,35 euros

Services Extérieurs : 1 967,58 euros

Charges de personnel : 16 397,62

Gestion courante : 912,33

Autres charges : 95,55

Total des charges : 25 944,85 euros

Produits des activités : 15 368,00

Autres produits : 10 576,85 (y compris le chômage partiel) .

Total des produits : 25 944,85 euros

Les rapports d'activités et financier sont approuvés à l'unanimité.

Le Président, remercie l'assemblée de la confiance accordée à l'association.

Ces approbations mettent un terme à l'Assemblée Générale Ordinaire

La secrétaire,
Josette MICHEL

Le Président,
Paul BARGEON